

**Préavis municipal no 31  
relatif  
à une demande de crédit pour la  
création d'un cheminement historique  
« sur les terres du Baron Guiguer,  
du Château de Prangins à la Lignière »**

Date proposée pour la séance de la commission

- **Mardi 10 octobre à 19h**  
Bâtiment Administratif Grand'rue 38 : Salle de l'horloge – 2<sup>e</sup> étage

Municipale responsable

Mme Isabelle Monney

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

## Préambule

Il s'agit de créer un sentier historique permettant de découvrir et de mettre en valeur le patrimoine riche et pourtant méconnu de la Ville de Gland.

Si le titre évoque une période historique précise - le XVIII<sup>e</sup> siècle - c'est qu'il s'agit là du point d'ancrage historique du projet, de sa colonne vertébrale.

En effet, le district de Nyon est très riche en patrimoine du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse de patrimoine construit (châteaux de Prangins et de Coppet par exemple), de patrimoine mobilier (porcelaine de la manufacture de Nyon), de patrimoine littéraire (bibliothèque de Rolle, journal de Louis-François Guiguer). A cela s'ajoute le fait que des personnalités ayant joué un rôle historique ou culturel de premier plan autour de 1800 ont séjourné, parfois longuement, dans notre région ou sont originaires de la Côte. On peut penser à Voltaire, Frédéric-César de la Harpe ou encore Jacques Necker, ministre des finances de Louis XVI.

*Et le territoire glandois recèle lui aussi des trésors.*

## Une histoire à faire connaître

Le Château de Prangins fut ainsi la résidence de Louis-François Guiguer, baron de Prangins de 1771 à 1786, dont le journal nous livre un témoignage exceptionnel sur la vie quotidienne dans un château du Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime. Cet écrit volumineux fourmille d'informations sur l'ensemble de la baronnie de Prangins, qui à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est une des trois plus grandes seigneuries du Pays de Vaud et comprenait le village de Gland. Le journal cite de nombreux lieux des environs, tels que La Lignière, Pont-Farbel, la ferme des Avouillons ou le Clos de Sadex, dont l'intérêt est aujourd'hui méconnu.

C'est en nouant une collaboration étroite avec le Musée national-Château de Prangins, que l'idée de valoriser et de faire découvrir le patrimoine glandois a pris forme.

## Pré-étude

En s'appuyant sur le centre de compétences qu'est le musée, l'accès aux sources historiques et le recensement des éléments remarquables ont pu être réalisés.

Une équipe constituée de spécialistes - historienne des monuments, directrice du Musée et designer - de plusieurs Services de la ville de Gland - SPOP, SIE et Culture - ainsi que de représentants de la commune de Prangins a approfondi le sujet pour :

- déterminer les points d'intérêt historique
- confirmer la faisabilité du cheminement
- imaginer un balisage évocateur et didactique
- évaluer la volonté commune des deux villes de s'impliquer sur ce cheminement partagé

Au terme de la pré-étude, Il est apparu évident que le sentier historique, retraçant le parcours quotidien du Baron Guiguer, devait relier le château à la Lignière (à l'époque maison du régisseur du Baron). D'autres époques et d'autres sujets de découvertes se sont révélés au gré du sentier exploré, ouvrant de plus larges perspectives encore.

## Alliances, Histoire, culture et mobilité douce

Sur la base de sentiers pédestres existants, le sentier retenu traverse donc le territoire glandois de part en part, et rejoint le Château de Prangins, en arpentant les terres pranginoises.

- Le parcours historique relie ainsi les deux communes et crée une alliance comme des perspectives intéressantes pour nos populations

- Le cheminement permet de traverser les époques comme de se laisser surprendre par la richesse et les contrastes de la ville de Gland. Non seulement les éléments remarquables du XVIII<sup>e</sup> siècle le jalonnent, mais les siècles suivants sont représentés, permettant de parcourir quelques 3 siècles de l'histoire de Gland.
- Les développements et les sujets sont nombreux (cultures, traditions, nature, patrimoine, médecine, ...)
- Les synergies avec des acteurs du patrimoine, et du tourisme, se dessinent aisément (association de la ligne fortifiée de la Promenthouse, sentier des Toblerones, Musée de Prangins, Régionyon, Nyonrégion tourisme, etc.)
- C'est aussi un projet de balade allant de la forêt au château, en passant par les champs, vignes, bourg, etc.

### **Le parcours, la signalétique et les informations**

Long d'environ 12km, le parcours retenu propose 9 étapes, en lien avec 9 sites remarquables. Il emprunte des sentiers pédestres préexistants, limitant ainsi les coûts, et autres complications.

Il s'est agi également de concevoir une signalétique adaptée au cheminement pédestre, identifiable immédiatement et capable de livrer un contenu significatif sur les sites retenus.

Le design des panneaux est imaginé dans la ligne du chemin des Lumières réalisé au Château de Prangins, rappelant ainsi l'origine du parcours. Les supports se déclineront en brassards (collés sur les poteaux existants de sentier pédestre), poteaux indicateurs et panneaux thématiques. Ces derniers, prévus à chaque station, renverront à un contenu plus fourni et évolutif, sur un site internet dédié.

Une carte du parcours est également imaginée pour accompagner le promeneur.

### **Les objectifs**

#### ***Temporel***

L'objectif est de réaliser le sentier en 2018 et de l'inaugurer dans un double contexte très favorable : celui des Journées européennes du patrimoine (15-16 septembre 2018) dont le thème sera précisément le **Patrimoine culturel**, et du 20<sup>e</sup> anniversaire du siècle romand du Musée national suisse.

#### ***Immatériel***

Découvrir et valoriser ce patrimoine méconnu, en souligner la qualité, le diffuser auprès de la population glandoise en premier lieu et de la région ensuite, voilà les objectifs premiers. Les développements et approfondissements permettent d'envisager une évolution sur le long terme.

Par ailleurs, ce projet fait écho à celui actuellement en cours de développement par Régionyon, concernant la valorisation du patrimoine régional du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le projet glandois pourra ainsi bénéficier du soutien et de la synergie du projet régional en ouvrant ce sentier historique.

Enfin, l'enracinement de la Ville dans son histoire lui confère un intérêt identitaire indéniable et réjouissant.

### **L'organisation**

Ce cheminement traversant les deux communes de Prangins et Gland, la volonté des deux communes est essentielle, de même que la définition du pilotage la répartition des responsabilités et de la gestion courante du cheminement, et enfin son financement.

Les Municipalités des deux communes se sont prononcées favorablement et une convention permettra de régir le fonctionnement ainsi que la répartition des charges de la création comme de l'entretien du cheminement.

Les étapes de validation passées, il reste plusieurs mois de préparation, recensement et analyse techniques, élaboration de la convention avec Prangins (règles et fonctionnement), construction du réseau, partenariats et soutiens, recherches et rédaction, création des supports de communication, avant la réalisation et l'installation de la signalétique pour aboutir dans les temps souhaités, soit septembre 2018.

### Le financement

Le coût global du projet est estimé à **CHF135'000.00**

CHARGES	MONTANT TTC
Graphisme et conception de la signalétique	22'050.00
Recherches historiques et rédaction	6'000.00
Réserve droits d'auteur	500.00
Fabrication signalétique	74'000.00
<i>Communication et promotion</i>	
Inauguration communication 2018	3'980.00
Dépliant - Carte de parcours	4'500.00
Site internet dédié	1'990.00
Animation du parcours pour l'inauguration	20'000.00
Divers et imprévus	1'980.00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b><u>135'000.00</u></b>

Ce coût serait réparti entre Prangins et Gland, selon une clé de répartition déterminée de 1/3 pour Prangins et 2/3 pour Gland (proportion en lien avec le nombre de stations déterminées sur le cheminement et les territoires concernés de chaque commune).

RESULTAT / CHARGES EFFECTIVES	
<i>Charges effectives pour Gland</i>	<u>90'000.00</u>
<i>Charges effectives pour Prangins</i>	<u>45'000.00</u>

Le crédit d'investissement sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

### Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 10 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera ainsi de CHF 9'000. -- pour une année.

Des financements subsidiaires sont envisagés, tant de la part de la Région, que de l'Office du tourisme, de fondations de droit privé, comme de partenaires :

<b>PARTICIPATIONS DE TIERS</b>	<b>MONTANT</b>
REGIONYON - FRET	20'000.00
NYON REGION TOURISME	5'000.00
FONDATIONS	5'000.00
FINANCEMENT PRIVE	5'000.00
Aides à la création (LORO, Canton,...) <i>Animation du parcours pour l'inauguration</i>	5'000.00
<b>TOTAL PARTICIPATIONS DE TIERS</b>	<b><u>40'000.00</u></b>

Si les financements escomptés sont confirmés, le coût réel total du projet en sera d'autant diminué, avec la même clé de répartition entre Prangins et Gland.

Il convient de préciser que ces sommes n'ont pas été prises en considération dans la présente demande de crédit, étant donné que ces participations ne sont à ce jour pas confirmées.

#### **Frais d'exploitation**

Le pilotage et le suivi de la vie du cheminement historique mobilisera les ressources humaines du Service de la culture, de l'Office informatique, un service d'entretien du Service infrastructures et environnement, ainsi qu'une ligne budgétaire dès 2019 (promotion culturelle/animation et entretien). Les coûts annuels dès 2019 sont à confirmer mais cela devrait représenter un montant d'environ CHF10'000.- :

- Maintenance et hébergement du site
- Développement et augmentation des contenus historiques
- Impressions éventuelles de nouvelles cartes de parcours
- Animations ponctuelles et annuelles du cheminement
- Divers et imprévus

Une participation de Prangins serait régie par la convention passée entre les deux communes.

#### **Conclusion**

La volonté de la Municipalité est de valoriser le patrimoine historique et culturel jusque-là méconnu de la ville, de favoriser par la création de ce cheminement des liens entre les deux communes voisines que sont Prangins et Gland, l'institution nationale qu'est le Château de Prangins, tout en s'inscrivant dans un projet régional.

La mixité des sujets à développer comme des époques traversées ouvrent de larges perspectives sur les richesses et surprises que recèle le territoire communal glandois.

C'est également l'ancrage de Gland dans son histoire, la redécouverte de ses racines qui permettent de mieux la définir aujourd'hui, et c'est à cette découverte-là que la population sera invitée.

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL

Vu  
ouï

- Le préavis municipal no 31 relatif à une demande de crédit concernant la création du cheminement historique « Sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière »
- le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet.

d é c i d e

I. - d'accorder un montant de CHF 90'000.-

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

G. Cretegny

J. Niklaus

Annexe : Situation financière de la Commune

## Crédit d'investissement

Préavis n° : 2017/31 Montant : CHF (TTC) 90'000.00

Préavis municipal n° 31 relatif à une demande de crédit pour la création d'un cheminement historique "sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière"

Estimation des charges de fonctionnement annuelles				CHF
- Charges financières : néant				0.00
- Amortissement : linéaire sur 10 ans				9'000.00
<b>Total annuel des charges</b>				<b>9'000.00</b>
Situation financière				CHF
<b>Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements</b>				<b>128'000'000.00</b>
<b>Cautionnements engagés à ce jour</b>				<b>11'047'167.00</b>
Endettement à ce jour				
	31.12.2015	31.12.2016	21.09.2017	
<b>Endettement au bilan</b>				
Engagements courants	2'058'893.90	2'278'609.26	9'261.71	
Passifs transitoires	4'372'973.79	1'926'643.02	1'219'000.00	
Emprunts à court et long terme	60'335'000.00	61'275'000.00	61'245'000.00	
<b>Total endettement au bilan</b>	<b>66'766'867.69</b>	<b>65'480'252.28</b>	<b>62'473'261.71</b>	
<b>Engagements hors bilan</b>				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal			43'621'028.00	
Travaux facturés et payés à ce jour			25'025'679.00	
<b>Total engagements hors bilan</b>			<b>18'595'349.00</b>	
<b>Total endettement brut</b>				<b>81'068'610.71</b>
<b>Solde disponible à ce jour</b>				<b>35'884'222.29</b>
<b>Autres préavis en cours</b>				
Préavis municipal n° 25 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour le réaménagement du chemin des Magnenets			740'000.00	
Préavis municipal n° 26 relatif à l'octroi d'un crédit d'aménagements et de sécurisations des parkings à vélo des bâtiments communaux, dans le cadre du plan de mobilité de la ville de Gland			160'000.00	
Préavis municipal n° 28 relatif à la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets			18'918'650.00	
Préavis municipal n° 30 relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de Nyon-Région Télévision			130'000.00	
<b>Total des préavis en cours</b>			<b>19'948'650.00</b>	